Modifications et ajouts de la 2ème version du livre

« Je vais vous apprendre à réussir les concours infirmiers » Mickael Perchoc

1/ Dans le 5ème commandement (p. 148) :

Rajouter « la vie des gens – Olivier Ducray » dans les films à voir à la place de « de rouille et d'os »

2/ P.175: A partir de « La plupart du temps (...) »:

- une longue feuille où les réponses doivent être noircies (et non cochées, cela peut vous éliminer) en face de la question qui correspond ...
- une réponse est comptée « fausse » peu importe que ce soit une mauvaise réponse, une erreur de ligne ou encore un oubli d'un des items de la réponse. Soyez donc très attentif au bon report de vos réponses sur la grille.
- En cours et contrairement à la politique ...

3/ P.49 : « Que faire en attendant de passer les concours »?

Comme la majorité des candidats vous pensez concourir à la prochaine session du printemps, problème, nous sommes en Septembre, alors peut être avez vous opté pour une prépa en présentielle ou en ligne pour majorer vos chances mais cela vous laisse du temps de libre, comment rentabiliser au mieux ce temps ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Travailler en EHPAD en tant qu'ASH ou faisant fonction d'AS ou dans le secteur de l'aide à la personne et ainsi découvrir de l'intérieur votre futur environnement.
- Réaliser votre service civique dans un hôpital, chez les pompiers ou encore dans une association en lien avec le sanitaire et social si vous avez moins de 25 ans.
- S'inscrire en première année de biologie ou psychologie à la faculté pour prendre de l'avance sur votre formation en IFSI.

Ce choix devra se faire selon votre statut antérieur :

- Si vous êtes dans le monde du travail, en recherche d'emploi ou âgé de plus de 26 ans, privilégiez un emploi en EHPAD ou dans l'aide à la personne pour bénéficier d'une prise en charge du pôle emploi pour vos études. Pour rappel il faut avoir travaillé (et cotisé) 122 jours ou 610 heures dans les 28 derniers mois pour bénéficier de l'indemnité pôle emploi (pour les moins de 50 ans). Il vous faudra donc arrêter cet emploi au bon moment (au moins 3 mois avant la rentrée en IFSI) pour constituer votre dossier et être prise en charge.
- Si vous êtes au lycée ou encore étudiant, sorti du système scolaire depuis moins de deux ans ou avez moins de 26 ans et êtes suivi par une mission locale, toutes les possibilités vous sont ouvertes.

Rappelons également qu'une prépa « seule » ne suffit pas et il vous faudra travailler de manière sérieuse et régulière pour la faire fructifier.

N'hésitez pas à consulter les ressources de notre site (rubrique FAQ) pour en savoir plus sur les prises en charge financières de la région et du pôle emploi.

4/ P.187: Introduction du petit 2

L'essentiel de votre note se jouera en fait sur la méthode du commentaire de texte. A l'écrit comme à l'oral, les sujets possibles sont bien trop vastes (et vous serez souvent surpris!), avec des rapports parfois peu évident (à première vue en tous cas) avec ce qui fera votre quotidien de soignant, comme la crémation, l'urbanisation ou encore les nanotechnologies.

Il vous sera impossible d'aborder tous les sujets, et encore moins de les ficher, c'est pourquoi s'appuyer sur la méthode est primordial, c'est elle qui vous sauvera! On ne vous demande pas de tout savoir car ce ne sera pas le cas même après trois ans d'IFSI ni même 30 ans de carrière mais être capable de raisonner face à chaque sujet, savoir synthétiser et organiser les concepts, argumenter vos idées et opinions, voilà ce qu'on attend de vous au final.

Trois questions, qui mobilisent trois compétences essentielles, vous attendent après avec lu le texte : synthèse, analyse et argumentation. La synthèse et l'analyse de texte feront uniquement appel à votre méthode, l'argumentation, quant à elle, mêlera méthode et connaissances que vous aurez acquises en suivant intelligemment l'actualité (cf. 5ème commandement). Rentrons donc dans le vif du sujet ... ou plutôt de la méthode!

5/ P.21 : A la fin de la question « une profession sans chômage ? » D'ailleurs selon les dernières études (France stratégie-DARES), c'est environ 92 000 emplois infirmiers qui devraient être créés à l'horizon 2022.

6/ P. 232 dernier paragraphe:

(...) En effet, vous devez montrer au jury que votre place est en IFSI et pas en PACES (médecine), à l'IRTS (assistante sociale) ou à l'IFAS (aide soignante). Pour cela, vous devez vous inspirer de deux choses :

- Les actes professionnels infirmiers : rôle propre (article R4311-5 du code de la santé publique) et sur prescription (R4311-7 et R4311-9 du CSP)
- Les fiches de poste infirmière

Vous pouvez retrouver ces documents dans la partie ressources (entretien avec le jury) de notre site ou sur internet.

Quid de la question : « **pourquoi infirmière et pas aide soignante ?** » Cette question récurrente et qui vous pose souvent souci attend en fait

Cette question récurrente, et qui vous pose souvent souci, attend en fait une réponse très simple. Qu'est ce qui différencie concrètement le métier d'infirmier de celui d'aide soignant ? Deux choses : les responsabilités (l'une travaille sous la responsabilité de l'autre, dans le cadre de son rôle propre) et le rôle sur prescription médicale (et donc un aspect plus technique ... mais attention, le métier d'aide soignante comprend lui aussi de la technique)

7/P.19

Nombre d'infirmiers en 2015 (toujours chiffres DREES) = 639 000 Age moyen dans la profession = 43 ans

8/ P.131 (après le paragraphe « pour chaque épreuve, n'ayez ...)

Supprimer la dernière phrase du paragraphe « n'hésitez pas à consulter ... » Concrètement pour les tests psychotechniques, privilégiez deux ressources :

- La prépa en ligne concours-infirmier.fr pour 35€
- Le grand livre des tests d'aptitudes et psychotechniques 2015, éditions DUNOD
- Si jamais cela ne suffit pas : Psychotechniquement.com ou encore le site de Stéphane Beltrame.

Pour la culture générale :

- Revoir la méthode du commentaire de texte (partie III.2 du livre, via le site en lien avec le livre, ou gratuitement sur internet)
- Ficher les 15 grands thèmes incontournables ainsi que les 5 thèmes principaux de l'année en cours (cf. partie III.2 du livre, groupe Facebook)
- Suivre intelligemment l'actualité (Cf.5ème commandement et page Facebook)

Pour l'oral:

- Pour la question sanitaire et sociale : Revoir la méthode (cf. partie III.3 du livre) et suivre intelligemment l'actualité (cf. 5ème commandement)
- Pour l'entretien avec le jury (cf. partie III.4 du livre)

9/ P.37 : « D'où vient ce fameux concours ? »

Né en 1794 avec Polytechnique, le principe du concours avait alors pour but de réguler l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Dans les études de santé, il a pris la forme d'un « numérus clausus » mis en place en 1971, c'est à dire que le ministère de la santé (ou l'agence régionale de santé) fixe chaque année par décret le nombre de candidats autorisé à entrer en première année d'un cursus (que ce soit en médecine via la PACES ou en IFSI via le concours). Il a pour objectif de réglementer le nombre de professionnels diplômés et donc en activité. En outre, il permettrait de meilleurs conditions d'études et de stages en limitant l'accès (pour rappel 31 000 places en première année d'IFSI pour 2015).

A noter que certaines organisations comme la FNESI (Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers) militent pour la suppression des concours (comme en Belgique par exemple) et cela pour plusieurs raisons : le concours se résumerait à du bachotage ou encore la non légitimité des épreuves de sélection pour faire un bon étudiant infirmier mais aussi parce que cela pourrait permettre une diversification des profils. Affaire à suivre !

10/ P.174 : A la fin du 2. « S'entrainer stratégiquement sur les tests qui comptent » : C'est pourquoi nous vous conseillons trois ressources majeures pour travailler les tests psychotechniques :

- Le site du livre « reussirlesconcoursinfirmiers.fr » sur lequel vous trouverez (dans la partie ressources) un certain nombre d'exercices et d'annales gratuites pour vous entrainer efficacement.
- Le grand livre des tests d'aptitudes et psychotechniques tout-en-un 2015 des éditions DUNOD (19€ neuf, mais une occasion serait parfaitement suffisante!)
- La prépa en ligne « concours-infirmier.fr » à 35€

Cette prépa est proposée par l'association Didasko santé, association à but non lucratif, animée par des professionnels de santé oeuvrant (comme nous) dans la préparation aux concours de filières sélectives en santé (PACES et IFSI).

Partageant avec nous le constat que la plupart des prépas et des méga-guides, en dépit de prix parfois exorbitants, ne préparent pas *réellement* aux concours IFSI, concours-infirmier.fr a été testé et approuvé par de nombreux candidats et lecteurs du livre, qui ont aimé la quantité de ressources comme le prix très abordable.

C'est pourquoi, nous avons souhaité nous rapprocher d'eux pour proposer aux lecteurs qui le souhaiteraient une offre complète et exhaustive comprenant aussi bien méthode et stratégie (le pourquoi et le comment expliqués dans le livre) que le fond avec des exercices et annales de qualité (le quoi proposé par concours-infirmier).

« Bon ok, si je suis vos conseils, j'ai le livre et je décide de m'inscrire à la prépa, comment je m'organise concrètement après ? »

C'est en réalité très simple car les deux se complètent bien, il vous faudra réinvestir de manière approfondie le 3ème commandement du livre « s'organiser au cordeau » et notamment :

- Le tableau d'organisation sur le semestre
- Le tableau de bord

Vous pourrez ainsi remplir vos objectifs en terme de révisions des bases mathématiques et de réalisation d'annales sur le semestre avec les ressources du site et utiliser votre tableau de bord pour consigner vos erreurs et les objectifs hebdomadaires qui en découlent, mais aussi et surtout vos progrès (en terme de note ou de nombre de fautes) par la suite!

Selon nous, cette prépa en ligne comporte plusieurs avantages, qui vont au-delà de son rapport qualité-prix :

- Des cours sur les bases mathématiques et toutes les séquences/exercices susceptibles de tomber au concours
- Des exercices expliqués et annales corrigées
- Les fameux tests Prométhée dont on sait qu'ils effraient un certain nombre de candidats (notamment dans le Sud de la France...)
- Une équipe dynamique et disponible qui met à jour et adapte régulièrement les ressources.

Evidemment, aucune obligation de vous inscrire à cette prépa. Cependant, et dans tous les cas, il vous faudra une bonne ressource pour travailler spécifiquement les redoutés tests psychotechniques, que nous vous laissons le soin de choisir.

Sachez enfin qu'en tant qu'heureux possesseur de ce livre (quoi, vous n'êtes pas d'accord ?), notre partenariat avec concours-infirmier.fr veut dire que vous bénéficierez d'une réduction intéressante si vous décidez de vous y inscrire ! Pour bénéficier de l'offre, scannez ce QR code avec votre téléphone mobile :

11/ P.193 : A la fin de la question d'analyse et avant l'encadré :

1/ Enlever « et à la lumière de vos connaissances » dans le paragraphe précédent 2/ Pour rappel : Comme son nom l'indique, la question d'analyse est une analyse ... du texte (et seulement lui), c'est pourquoi vous n'êtes pas censés amené d'éléments extérieurs (oui, c'est frustrant, vous mourrez d'envie d'apporter les nombreuses connaissances acquises lors de votre suivi intelligent et efficace de l'actualité mais il va falloir vous limiter ici, désolé!).

12/P.150

Les sites internet:

Rajouter sciences et avenir et Google actualités santé (regroupant les grands médias nationaux)

Les émissions TV:

Enquête de santé : Emission mensuelle sur France 5 par les présentateurs du magazine de la santé

Etat de santé : Emission mensuelle sur la chaine parlementaire

Podcasts:

Priorité santé : Tous les jours de 9 à 10h sur RFI

Les réseaux sociaux :

Devenez amis ou « likez » les différentes pages et acteurs du monde de la santé pour être au top de l'actualité à votre rythme.

13/ P.34 « Existe-t-il des aides pour financer les études ? »

En dehors de situations particulières (étudiants en promotion professionnelle ou en formation continue financés par leur employeur), il existe deux acteurs principaux pour financer votre formation en IFSI:

- Le conseil régional : il attribue des bourses selon vos revenus (mais sans critère d'âge) allant de l'exonération des droits de sécurité sociale et frais de formation pour l'échelon 0 à 5500 euros annuels pour le dernier échelon.
- Le pôle emploi ou la mission locale : Avec plusieurs types d'aides (ARE, AREF, RFF, RFPE), ils financent la formation (650 euros par mois minimum) ou le retour à l'emploi des candidats du secteur privé justifiant d'un certain volume d'heures travaillées (122 jours ou 610 heures) pendant les 28 derniers mois. Dès votre réussite aux concours IFSI, rendez vous au pôle emploi pour initier votre dossier de financement, vous connaissez aussi bien que nous les méandres de l'Administration!

Pour rappel, les frais de scolarité (environ 8000 euros par an) des étudiants actifs ou ayant quitté le système scolaire depuis moins de deux ans, des contrats aidés, des bénéficiaires du RSA, des candidats suivis par la mission locale ou encore des services civiques depuis moins d'un an sont pris en charge par la région.

A contrario, les apprentis, salariés du secteur privé, agents publics en disponibilité ou encore les passerelles et les démissionnaires de moins de 3 mois ne sont pas pris en charge.

Toutes les informations utiles pour l'attribution des bourses ou aides du pôle emploi mais aussi des contrats d'apprentissage sont disponibles dans la partie ressources (FAQ) de notre site : reussirlesconcoursinfirmiers.fr

14/ P.199 En dessous du tableau :

Cette année, au vu de l'actualité récente, vous pourriez mise sur cinq sujets susceptibles de tomber (et que vous pourriez ficher) :

- Immigration, réfugiés et demandeurs d'asile (guerre en Syrie et en Irak)
- Le réchauffement climatique (prochaine conférence Cop21, mégavirus retrouvés dans le permafrost)
- Euthanasie et suicide assisté (affaire Vincent Lambert)
- La nouvelle loi de santé (tiers payant, modifications pour le don d'organes)
- Maladies émergentes et infectieuses (EBOLA, Coronavirus, moustique tigre)

15/ P.44 « dois je donc passer plusieurs concours »

- (...) Cela n'a que peu d'intérêt. En effet, si vous êtes sur liste complémentaire pour un de vos concours, vous pouvez alors demander à intégrer un IFSI déficitaire de votre région (voire d'une autre mais vous ne serez pas prioritaire). Pour cela, deux moyens :
 - Si vous habitez l'Ile de France, l'agence régionale de santé propose une procédure centralisée, il suffit de vous y inscrire et les IFSI vous contacteront automatiquement.
 - Si vous habitez une autre région, vous pouvez vous rendre sur le site mon-ifsi.fr qui recense les évolutions des listes complémentaires et donc des IFSI déficitaires (avec leurs coordonnées) pour postuler avec lettre de motivation, CV et vos résultats du concours. Vous pouvez aussi consulter les groupes Facebook ou le forum infirmiers.com pour affiner vos informations sur ce sujet.

Ciblez donc les deux ou trois IFSI que vous souhaitez réellement intégrer et profitez ensuite de cette opportunité pour intégrer les IFSI déficitaires.

Pour rappel c'est environ 2000 places chaque année qui ne sont pas pourvues en IFSI sur les 31 000 places disponibles, foncez!

16/ P.93 tout en haut de la page :

Dans le détail, c'est environ 200 000 candidats chaque année aux concours IFSI pour 31 000 places selon les derniers chiffres de la DREES. En d'autres termes, cela veut dire que sur 1000 candidats (...)

Aussi, seul « le bouche à oreille virtuel » permet de se faire une idée globale du ratio candidats/nombre de places, de l'évolution des listes complémentaires ou encore des IFSI déficitaires grâce à des outils collaboratifs et solidaires initiés par la communauté des candidats tels que :

- Le site mon-ifsi.fr
- Le forum infirmiers.com (section concours infirmiers)
- Les groupes Facebook concernant les concours infirmiers

Toutefois, soyez vigilant, ni la fiabilité ni l'exhaustivité de ces chiffres ne sont garanties.

17/ P.96: Comment faire pour cibler et intégrer les IFSI déficitaires?

(...) dans l'IFSI auquel vous postuliez (car trop loin sur liste complémentaire), vous pouvez solliciter une place dans un IFSI déficitaire de votre région (ou d'une autre mais vous ne serez pas prioritaire.) Pour rappel, la sélection se fait sur dossier (profil et notes obtenues au concours).

Concrètement, vous avez deux possibilités :

- Pour les candidats visant une place en Ile de France : L'agence régionale de santé (ARS) propose une procédure centralisée sur son site internet. Il vous suffira donc d'y déposer votre candidature, de sélectionner les IFSI qui vous intéressent le plus et attendre que celles-ci vous contactent spontanément.
- Pour les autres régions: Après avoir consulté les outils collaboratifs pour vous donner une idée de l'évolution des listes complémentaires et des IFSI déficitaires (mon-ifsi.fr, forum infirmiers.com, groupes Facebook), n'hésitez pas à envoyer lettre de motivation détaillée et circonstanciée, CV et vos résultats aux concours le plus rapidement possible aux IFSI que vous désirez intégrer, soyez convaincant!

A noter que vous pouvez retrouver la procédure ARS ainsi que des modèles de lettre de motivation et CV dans la partie ressources (FAQ) de notre site : reussirlesconcoursinfirmiers.fr

18/ P.18-19 A rajouter en début de question :

1/ Officiellement, le métier d'infirmière a été défini en 1978 dans le journal officiel selon les termes suivants : « Est considéré comme exerçant la profession d'infirmière ou d'infirmier toute personne qui, selon des diplômes qui l'y habilitent, donne habituellement des soins sur prescription ou conseil médical, ou bien en application du rôle propre qui lui est dévolu.

En outre, l'infirmière ou l'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de formation ou d'encadrement. »

2/ Enfin, les infirmiers sont amenés à occuper une place plus importante dans le système de santé français du fait de la baisse de la démographie médicale et de leur moindre coût mais aussi par la reconnaissance de leurs compétences et expertise, c'est pourquoi un droit de prescription autonome leur est ouvert petit à petit notamment concernant les dispositifs médicaux et la couverture vaccinale (arrêté du 13 Avril 2007 et du 29 Aout 2008).

19/P. 24 Après le paragraphe « l'intégration dans le cursus LMD (...) »

Enfin, et à l'image de ces voisins européens et anglo-saxon, La France entame, depuis quelques années, une réflexion sur la création de métiers intermédiaires (infirmière de pratique avancée par exemple) qui auront, après une formation de type master, un rôle renforcé avec un pouvoir de prescription et une expertise reconnue dans l'accompagnement de patients atteints de maladies chroniques.

20/ P. 23 Après le paragraphe « une précision importante (...) »

Evidemment, les infirmières spécialisées (IADE, IBODE, IPDE) mais aussi les infirmières libérales ont un salaire supérieur mais pour un travail, une expertise et une autonomie (donc une responsabilité) différente.

21/ P. 35 premier paragraphe :

L'étudiant peut également faire des vacations aide-soignant (très bonne expérience!) pendant les week-end et vacances (une fois validée la première année) mais sachez

également que vous, future infirmière, êtes un profil très recherché par les parents pour vous confier leurs petits diablotins après l'école ou le soir!

22/ P. 34

• Allocation études à partir de la deuxième année (financement par l'hôpital ou l'armée avec engagement à servir).

23/ P. 48 Quelques exemples de prépa :

- Médiformation (...)
- CNED (...)
- Concours-infirmiers.fr : Prépa en ligne avec un très bon rapport qualité prix (35€), ils proposent également une nouvelle formule avec tutorat à 450€ pour laquelle on manque encore de retours.
- Prépas dépendant des IFSI (...)
- Prépas privées : Attention, niveaux très variables et prix souvent élevés mais certaines semblent sortir du lot (cours minerve, IESTL par exemple)

24/ P. 85 <u>A la fin de « pour les tests, la concentration est extrêmement précieuse » :</u> Petite astuce : N'hésitez pas à utiliser une règle pour éviter de vous tromper de ligne

25/ P. 146 Pour le vocabulaire spécifiquement infirmier :

Rendez-vous dans les annexes à la fin du livre pour un tour d'horizon du vocabulaire 100% infirmier !

A la fin du « 2. Comment s'y prendre » :

Enfin, et pour lier l'utile à l'agréable, certaines séries TV (que vous aimez/regardez déjà!) sont « relativement » réalistes sur le vocabulaire médical, l'univers hospitalier voire les codes du métier infirmier, c'est notamment le cas du fameux Dr House, de la série urgences ou encore de la cynique nurse Jacky. A contrario, certaines séries comme Grey's Anatomy ou Nina sont très loin de la réalité pour favoriser la romance mais il est très intéressant de les regarder avec un œil critique telle « une chambre des erreurs »!

26/ P. 181

Soyez repu et hydraté

Par ailleurs, prévoyez de prendre avec vous une bouteille d'eau (1.5 L) et plusieurs barres de céréales (...)

- Sovez équipé
- o **Un stylo bille** (voire deux) pour écrire de manière propre et lisible tout en gagnant du temps. Ne pas oublier le roller de correction (évitez Tipp-ex et effaceur).
- Une règle de 20 cm pour ne pas se tromper de ligne dans le stress lors du report des réponses sur la grille de lecture optique

27/ P. 143 Après « s'approprier les réseaux sociaux » :

• **Négocier un stage professionnel.** 1 mois, 2 semaines ou même 2 jours, bien que ce ne soit pas toujours évident à obtenir, un stage auprès d'une infirmière est une expérience très enrichissante dans la construction de votre projet. Au delà de

l'apport personnel indéniable, cela appuiera fortement vos arguments lors de l'entretien avec le jury qui verra en vous quelqu'un de motivé et débrouillard! Petite astuce: Privilégiez les infirmières libérales ou scolaires, voire les EHPAD, après de qui il est plus facile d'obtenir des stages, et n'hésitez pas à faire jouer vos relations! En outre, personnalisez votre demande, il est d'autant plus payant de se déplacer plutôt que d'envoyer lettre de motivation et CV (dont ils ne savent plus quoi faire devant la masse!)

Réaliser un service civique. A l'hôpital, chez les pompiers ou encore dans une association du domaine sanitaire et social, le service civique est une très bonne opportunité (rémunérée) de vous immerger pendant quelques mois dans votre futur environnement professionnel. Expérience que vous pourrez ensuite mettre en avant lors de votre oral et qui vous servira sans aucun doute dans la suite de votre parcours, n'hésitez pas à vous renseigner sur ce dispositif! (cf. la partie ressource de notre site)

28/P.194

- Le plan dialectique : (...) Vous pourrez alors développer une partie « pour », une partie « contre » type avantages/inconvénients (...) et si le sujet s'y prête, une partie synthèse (...) (dans le cas contraire, elle sera faite rapidement dans la conclusion)
- Le plan argumentatif : (...) Vous pourrez alors développer deux ou trois parties pour autant d'arguments, ou encore une structure type causes/conséquences (...)

Dans l'encadré:

L'introduction a pour but de présenter votre sujet (et le texte : auteur, date, contexte) en partant d'un constat, d'une définition ou encore d'une actualité (la phrase d'accroche) mais aussi et surtout d'annoncer votre plan en lien avec la problématique (que vous aurez rappelée auparavant). Elle suit donc le concept de la pyramide inversée en allant du général au particulier.

La conclusion suit le concept inverse en allant du particulier au général, en d'autres termes faire la synthèse de votre propos puis s'élargir vers l'actualité récente ou les débats en cours sans oublier de faire le lien avec votre future profession (Hé oui, c'est quand même ca que le correcteur attend au final!): présenter quel sera votre futur rôle en lien avec le sujet, les enjeux et implications que celui-ci pourra avoir dans votre futur quotidien de soignant. (A noter que l'ouverture s'applique surtout à la question d'argumentation)